

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2025/004

Séance du 14 mars 2025

Nombre de conseillers : 15

L'an deux mille vingt-cinq  
le 14 mars

En exercice : 15

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARCEL BEL ACCUEIL dûment  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur  
Aurélien BLANC, maire

Présents : 13

Date de la convocation : 21 février 2025

Votants : 15

**OBJET** :

Compte administratif 2024

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN,  
Sylviane MARCHESE, Christophe DESSAINTJEAN, Emilie JACQUIER, Marie-Claude  
JEANDEAUD, Samuel DANNA, Brigitte GEORGERY, Jean-Marie OGER, Cléo MOIROUD,  
Christian SOUILLET DESERT, Jean-Pierre HENICKE.

ONT DONNE POUVOIR : Chantal LOMETTI à Jean-Marie OGER, Roland SEIGLE à  
Samuel DANNA

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif 2024 qui  
s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement :	1 041 813,80 euros
Recettes de fonctionnement :	1 098 399,72 euros
Soit un excédent de clôture de	56 585,92 euros

Dépenses d'investissement :	332 661,07 euros
Recettes d'investissement :	294 677,25 euros
Soit un déficit de clôture de	37 983,82 euros.

Vu l'excédent de clôture en fonctionnement et le déficit de clôture en investissement,  
le résultat global est de + 18 602,10 euros.

Hors la présence de Monsieur le maire, le conseil municipal approuve à  
l'unanimité le compte administratif 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.  
Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 15 mars 2025  
Le maire, Aurélien BLANC.

